

Informations sur les dispositifs régionaux mis en œuvre en cette période de crise sanitaire.

Afin d'accompagner les entreprises, la Région a mis en place un numéro vert : **0850 38 38 69**

De plus des mesures spécifiques ont été adoptées, voici le lien vers la page internet correspondante : <https://auvergnerhonealpes-entreprises.fr/coronavirus-vos-informations-utiles>.

Afin d'accompagner **les femmes victimes de violence** : en plus du numéro national mis en place (**39 19 / ou SMS d'alerte : le 114**), la Région a recensé un certain nombre de logements d'urgence qui peuvent être mobilisés si des besoins sont identifiés.

Tous les autres dispositifs régionaux thématiques sont également mobilisables en fonction des besoins identifiés : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/289-guide-des-aides-appels-a-projet.htm>